الضمان الاجتماعي
ⵜⴰⵎⵙⴰⵡⴰⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS

Royaume du Maroc
La Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction Régionale Guelmim Oued Noun

Guelmim, le 09/11/2026

Avis d'achat – BON DE COMMANDE N°75/2026

Le Directeur Régional CNSS Guelmim Oued Noun procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat des cartes mémoire pour la Direction Régionale CNSS Guelmim Oued Noun

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	Carte mémoire 32GB microSDHC 32Gb A2 V30 - Philips ou similaire	Carte mémoire 32GB microSDHC 32Gb A2 V30 - Philips ou similaire **Caractéristiques principales** 1. Marque : Philips ou similaire ; 2. Capacité : 32 Go ; 3. Type : microSDHC **Performances** 1. Classe vidéo : V30 (écriture séquentielle minimale 30 Mo/s) 2. Classe application : A2	U	15

Clauses contractuelle applicable au bon de commande objet de l'avis d'achat

L'objet de ces clauses est de définir les conditions et les exigences de départ des offres des concurrents :

Art 1 : L'avis d'achat a pour objet de : Achat des Cartes mémoire pour la Direction Régionale CNSS Guelmim Oued Noun

الضمان الاجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ
CNSS

Art 2 : Les plis des concurrents à déposer par voie électronique au niveau du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Art 3 : Les identifiants du prestataire doivent être identiques aux informations figurant sur les documents du concurrent.

Art 4 : L'attributaire du bon de commande s'engage à livrer les articles demandés conformément à l'adresse ci-dessous :

Entité	Adresse
DIRECTION REGIONALE CNSS	N°2 BOULEVARD MOHAMED VI. GUELMIM

Art 5 : Le dépôt des documents techniques dans les délais fixés est obligatoire pour le présent avis d'achat ; à défaut, l'offre sera systématiquement écartée.

Art 6 : Tous les articles demandés doivent être de 1er choix et de bonne qualité et les designs à valider par le maître d'ouvrage.

Art 7 : Toute réserve ou remarque du maitre d'ouvrage, le prestataire sera dans l'obligation de changer les articles faisant objet des réserves

Art 8 : Les documents techniques :

- Attestation de régularité fiscale récente ;

- Attestation de régularité CNSS récente ;

- Fiche technique de l'article demandé.

Art 10: Les documents demandés doivent être déposés par e-mail à l'adresse suivante : **drs.drgon@cnss.ma** avant la date et l'heure limite de réception des devis.

Art 11 : Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **48h dès la publication.**

Art 12: Délai de livraison : 05 Jours.

EDDERKAOUI ADIL
Directeur Régional
Direction Régionale
CNSS Guelmim Oued Noun